



# CCIT : Les non-dits de la suspension du processus électoral

P.3

# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0489 du 09 Septembre 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Subvention de l'Etat aux communes:

## Le projet de répartition disponible

On connaît désormais la clé des répartitions des 3 milliards de francs débloqués par l'Etat togolais en guise de subvention aux 117 communes du Togo.

La promesse avait été faite lundi dernier, par le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BOUKPESSI, à l'ouverture d'une session de formation des maires du pays à Lomé...

Suite à la page 3

## L'entreprise KFB Groupe met fin à la polémique inutile liée à la qualité de ses tracteurs

Dans la dynamique de permettre à l'agriculture togolaise de jouer pleinement son rôle de moteur et de croissance économique, le gouvernement togolais s'est lancé dans l'élaboration d'une nouvelle note de politique agricole d'ici l'horizon 2030.

L'objectif que vise une telle initiative est de parvenir à une agriculture moderne, durable ; une agriculture qui sera au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale et qui engendrera une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents capable de réduire la pauvreté

Suite à la page 4



## Présidence de la CCIT :

# Jonathan Fiawoo manœuvre pour un retour

P.5

## L'Assemblée nationale alerte sur un réseau d'usurpateurs

P.2



# L'Assemblée nationale alerte sur un réseau d'usurpateurs

**L**es temps sont durs et les partisans de moindre effort ne manquent pas de stratégies pour assouvir leurs ambitions malsaines. C'est ainsi que certains ont choisi de se faire passer pour des députés à l'Assemblée nationale pour arnaquer d'honnêtes citoyens.



Dans un communiqué rendu public, l'Assemblée nationale "informe le public en général et les gérants des restaurants que depuis quelques mois, des personnes mal intentionnées se réclamant faussement du titre de député usurpent les noms des honorables députés pour escroquer les restaurateurs", peut-on lire. Sur des arguments sans tête ni queue, ces escrocs

arrivent à soutirer à leurs victimes, de l'argent. Voici en intégralité le communiqué de L'Assemblée nationale alertant le public plus de vigilance.



ASSEMBLEE NATIONALE  
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

La Présidente de l'Assemblée nationale informe le public en général et les gérants des restaurants en particulier que depuis quelque mois, des personnes mal intentionnées se réclament faussement du titre de député et usurpent les noms des honorables députés pour escroquer les restaurateurs.

Ces escrocs prétendent que des rencontres interparlementaires se tiendront à l'Assemblée nationale du Togo et réuniront plusieurs dizaines de députés de l'espace CEDEAO ou UEMOA. Ils trompent leurs potentiels victimes que leurs structures sont retenues pour assurer le service de restauration pendant des assises et leur demandent de fournir des pièces administratives dont une police d'assurance et surtout un transfert d'argent par T-money ou par Flooz.

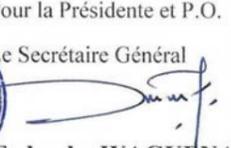
La Présidente de l'Assemblée nationale appelle le public et les prestataires à plus de vigilance et les invite à se présenter à l'Assemblée nationale lorsqu'ils ont des contacts de cette nature.

Elle rappelle que l'Assemblée nationale dispose de procédures particulières de commande et aucun transfert par T-money ou Flooz n'est exigé pour quelques motifs que ce soit.

Fait à Lomé, le 07 SEPT 2020

Pour la Présidente et P.O.

Le Secrétaire Général



**Fadamba WAGUENA**

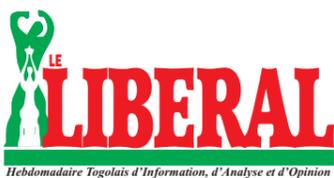
01 B.P. 327 LOME - TOGO / TEL. +228 22 26 57 91 / FAX : +228 22 61 20 59 / E-mail : asnato@tg.refer.org  
Site web : www.assemblee-nationale.tg

## Pharmacies de garde à Lomé

**Du 07 au 14 Septembre 2020**

- SANTE\* Près de NOPATO.70 44 91 37
- ST ANTOINE\* 1048, Avenue de la Libération.22 21 29 64
- KPEHENOU\* Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY .22 21 32 24
- ECLAIR\* Bè Ahligo, près du Marché.22 22 75 11
- ESPERANCE\* Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo) .22 21 01 28
- HOPITAL\* Face Hôpital CHU-Tokoin.22 20 08 08
- BON SECOURS\* Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca.70 45 76 74
- AMITIE\* 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED).22 21 74 47
- St PAUL\* Bd. Jean Paul II.22 61 85 08
- LE JOURDAIN\* Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti.22 61 56 14
- HEDZRAWAWE\* Marché HEDZRAWAWE .22 26 49 61
- KOUESSAN\* En face du stade de Kégué .96 80 10 01
- KLOKPE\* Derrière la Foire Togo 2000. 96 80 10 03
- J-MIMSHAK\* Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé .22 60 30 50
- MAWULE\* Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) .70 45 91 86
- LE PROGRES\* Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar.22 35 86 55
- CITE\* Bd. du 30 Août.22 25 01 25/99 08 15 35
- BESDA\* Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé.22 51 05 29
- CONSEIL\* Carrefour du CEG Sagbado Logoté.93 10 92 92
- EPIPHANIA\* Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME.70 40 10 52
- POINTE\* 506, rue 129 Aflao Gakli (Kinito Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé.22 25 64 80
- CONFIANCE\*Face GTA.22 42 43 81
- DELALI\* En face de l'hôpital de Cacavéli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli.93 64 53 72/96 32 97 54
- NATION\* Face ancien Marché TOTSI.22 25 99 65
- LAUS DEO\* Rte de LLéo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin.22 25 15 05/93 00 65 75
- VITAFLORE\* Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito.70 40 22 86
- MAINA\* Avédji à 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie.70 43 65 34
- EL-SHAMMAH\* Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes.70 43 25 85
- ADONAI\* Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé.22 50 04 05
- SHALOM\*Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé.22 51 87 60
- EMMAÜS\* Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité .96 80 09 12
- SATIS\* Près du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue de 50m.70 44 85 17
- DENIS\*Agoè Kové, Carrefour Kpogli.93 08 46 40/70 12 35 85
- M'BA\* Agoè-Légbassito. Rte de Mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito.70 27 81 81
- ZONGO\* Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé.70 45 23 16
- ZOSSIME\* Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé.99 99 80 75/70 46 26 64
- ST PHILIPPE\* Sanguéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO.90 67 33 24/99 99 80 04
- VERSEAU\* Près de la maison Bateau Baguida.22 27 34 53
- HYGEA\* Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé(Baguida).99 27 36 36

**Prompt Rétablissement**



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
JPB

**Adresse**  
Route du Contournement CEDEAO, Agoè Démakpoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
SDR  
**Tirage**  
1000 exemplaires



**LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis**

Subvention de l'Etat aux communes:

# Le projet de répartition disponible

Suite de la UNE

Ces ressources qui seront octroyées via le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT), devraient permettre aux communes d'engager des investissements communautaires et, en outre, de faire face aux charges de fonctionnement, notamment les arriérés de salaires et les indemnités des élus locaux. « En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le FACT qui est devenu définitivement opérationnel procédera dans les prochaines semaines, au transfert de



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

ressources au profit de l'État pour 2020, d'un montant de deux milliards de chaque commune d'une portion de la dotation de

disponibilités antérieures d'un montant d'environ 957 millions de FCFA », a indiqué le Ministre Payadowa BOUKPESSI. Le Ministre a invité les maires à privilégier dans la gestion des fonds, les actions de lutte contre la pauvreté dans les communes.

« Le montant restant du FACT sera affecté aux communes sous forme de dotation de fonctionnement qui sera dirigé prioritairement vers le paiement des arriérés de salaires des agents et des indemnités des élus locaux accumulés durant les six

premiers mois de 2020 en raison de la pandémie du Covid-19 », a-t-il ajouté. Notons que sur les 3 milliards de FCFA prévus, 2 milliards vont être répartis équitablement au titre des dépenses d'investissements, et en outre, par équation en fonction de critères comme la population, l'indice de pauvreté.

Dans ce projet de répartition Golfe 1 se taille le plus gros montant avec un peu plus de 30 millions de francs cfa.

(Voir à la page 7, la grille des répartitions) ■

PF

## CCIT :

# Les non-dits de la suspension du processus électoral

**Le processus d'élection des membres de l'assemblée consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) est suspendu. L'information fait grand bruit depuis mercredi date à laquelle il a plu au ministre du Commerce, Komlan ADEDZE, d'en rajouter à la confusion créée depuis quelque temps par certains opérateurs économiques qui ont choisi de verser dans le faux pour des intérêts électoralistes.**

La décision du ministre s'appuie sur les multiples contestations récurrentes venant des associations professionnelles et de certains opérateurs économiques.

Monsieur le Ministre était-il obligé d'aller jusqu'à la suspension pour de simples contestations qui pouvaient trouver des solutions devant la commission électorale consulaire dirigée par un magistrat et dans laquelle figurent d'ailleurs un représentant du ministère du commerce et un autre auxquels s'ajoutent les trois secteurs d'activité à



Adédzé Kodjo, ministre du Commerce



Germain Mèba, Pdt de la CCIT

savoir, l'industrie, le commerce et les services. Qu'est ce qui explique cette ingérence à ciel ouvert du ministre du Commerce?

Pourvu que cette décision du ministre ne cache pas une intention celle d'apporter un soutien à l'un ou l'autre des clans qui s'affrontent dans le cadre de cette élection des membres

consulaires qui n'a jamais suscité autant de passion. Nos soupçons sont d'ailleurs légitimes pour plusieurs raisons.

D'abord, comment un arrêté ministériel d'une telle envergure peut se retrouver sur la place publique, notamment sur les réseaux sociaux et dans les journaux, avant même qu'il ne soit notifié en priorité à la Chambre

de commerce ou du moins à la Commission électorale consulaire, est une prémice qui laisse entrevoir quelque chose de louche contre l'actuel président de la chambre de commerce et d'industrie du Togo, Germain Mèba.

L'homme qui a mis à nu les manœuvres frauduleuses que tentait d'organiser

l'association Togolaise des Opérateurs Économiques (ATOE), est présenté aujourd'hui comme auteur d'une prétendue mascarade.

La sortie du ministre du commerce s'apparente à un soutien apporté aux indélicats plaise à Dieu que nos soupçons soient démentis sinon un parti pris du ministre dans ce bras de fer plongerait la chambre de commerce dans une crise suicidaire.

Il faut rappeler que les élections à la Chambre de commerce devraient avoir lieu en décembre prochain. 70 membres consulaires sont élus sur l'ensemble du territoire et ces derniers éliront à leur tour le président de la Chambre du commerce et les autres membres du bureau. ■

Dick Mensan

# L'entreprise KFB Groupe met fin à la polémique inutile liée à la qualité de ses tracteurs

Suite de la UNE

*...ainsi que la vulnérabilité particulière en milieu rural. Ce qui a amené KFB Groupe en partenariat avec la banque Africaine Lease Togo à être aux côtés des premières autorités du pays pour révolutionner le domaine.*

Ainsi, des tracteurs de marque Massey Ferguson ont été mis à la disposition des Fédérations Nationales des Groupements de Producteurs du Coton du Togo (FNGPC), du MIFA et certains particuliers évoluant dans le domaine agricole. Après l'acquisition de ces tracteurs, il y a de cela quelques mois, ainsi que leur utilisation sur le terrain, une tournée a été organisée à l'intention des professionnels de médias le mardi 1er septembre dernier.

Passant par les préfectures de HAHO,

d'OGOU, Kpélé, le constat sur le terrain est que les tracteurs de KFB Groupe malgré quelques manquements fonctionnent à merveille et recueillent l'assentiment des utilisateurs. KFB groupe a déployé au total 122 tracteurs sur toute l'étendue du territoire national et ses machines sont spécialement acquises par le MIFA, la FGNPC ainsi que par des particuliers à titre privé.

A Notsè, dans la préfecture de Haho et à Atakpamé dans l'Ogou, les tracteurs KFB sont utilisés par l'Union des

FNGPC Plateaux et la Direction de la Jonction des croissances agricoles au Togo (JCAT).

Au niveau de Kpélé Guéba Kui, une explication sur le fonctionnement des tracteurs Ferguson a été donnée aux professionnels de médias qui étaient sur les lieux. Un peu partout, il faut dire que les tracteurs de KFB groupe font leur preuve sur le terrain et recueillent l'assentiment des utilisateurs. Sur le terrain, selon les propos recueillis auprès des responsables de FNGPC de Notsè et d'Atakpamé, quelques



soucis techniques ont été remarqués.

## Soucis techniques.

Ainsi, dès les premiers jours après l'acquisition des tracteurs de KFB Groupe, les utilisateurs que se soit au niveau des FNGPC et des bénéficiaires du

programme du MIFA quelques pannes techniques ont été relevées lors de cette tournée. Mais interpellé très tôt sur ces quelques petites pannes, la situation a été vite maîtrisée par les premiers responsables de ce

Suite à la page 6

## Présidence de la CCIT :

# Jonathan FIAWOO manœuvre pour un retour

*Les prochaines élections à la chambre de commerce et d'industrie du Togo s'annoncent très tendues. La suspension du processus électoral une véritable poudre aux yeux, cache en réalité un soutien indéfectible du ministre à un des prétendants sérieux au poste de président de la chambre de commerce. Lui c'est Jonathan Fiawoo bien connu du public pour avoir été impliqué dans de sérieuses malversations financières avec une banque de la place il y a quelques années.*

Point n'est besoin de rappeler cet épisode sombre de la vie de ce grand homme d'affaire ce n'est d'ailleurs pas l'objet de cet article. Mais il est important de souligner que ce scandale lui a été fatal puisque l'homme avait été contraint de démissionner de la présidence de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

Visiblement, ce départ précipité de la chambre de commerce lui est resté en travers de la gorge. Après une tentative sans grande conviction en 2016, Jonathan FIAWOO veut reprendre la chambre de



commerce, son « bien ». Pour y parvenir, Il multiplie dans l'ombre des stratégies qui jusqu'alors sont restées contre

productives. Après l'échec avec la fameuse Association togolaise des opérateurs économiques (ATOE) dont les méthodes

ont été mises à nue. Jonathan FIAWOO vient de frapper fort en réussissant à amener le ministre du commerce (son ami) à prendre la décision suspendant le processus électoral. C'est bel et bien à lui que cette suspension curieuse du processus électoral profite.

Largement devancé sur le terrain par son ex protégé Germain MEBA, la stratégie de la suspension consiste à lui permettre de gagner du temps et de mieux se positionner sur le terrain qu'il a perdu pour avoir été absent ces six

dernières années. Pour la petite histoire, il faut rappeler que c'est grâce à Jonathan FIAWOO et personne d'autre, que Germain MEBA a pu gagner les dernières élections à la chambre de commerce.

Après 6 ans passés à la tête de l'institution le président sortant a-t-il réussi à se faire un chemin ? De toutes les façons, il doit s'apprêter à découdre avec celui qui l'a fait. La bataille s'annonce donc âpre entre le parrain et son filleul. Les petites failles décelées dans l'organisation sont utilisées comme prétexte pour prendre une décision qui met en difficulté l'actuel bureau sortant qui visiblement n'a pas dit son dernier mot. ■

P. Fabrice

## Climat des affaires : La ViDo, un réel instrument de désengorgement et de fluidité dans la livraison des marchandises au PAL

*Maintenir le cap en matière de facilitation des affaires en Afrique et pourquoi pas dans le monde! Voici l'un des leitmotivs pour lesquels le Togo a réalisé une batterie de réformes sur plusieurs indicateurs du Doing Business. Au Port Autonome de Lomé, moult réformes sont mises en œuvre pour faciliter le commerce entre le Togo et les pays voisins d'une part et de permettre le décongestionnement du port via l'application de la réforme concernant la Visite à Domicile (ViDo) des magasins d'autre part. C'est quoi ViDo?*

ViDo, une vieille réforme dont la mise en application frustre les indéclicats du monde douanier.

ViDo (Visite à Domicile) est une réforme qui existait depuis mais ignorée dans les casiers au Togo. Dans des pays d'Europe notamment la Belgique, la France..., cette réforme a fait ses preuves et a permis aux économies de ces pays de se redresser considérablement. Des succès qui ont naturellement interpellé l'intelligence des autorités du PAL, qui se sont également alignées pour son applicabilité.

Outils de recettes douanières par excellence, de lutte contre la corruption

et la contrefaçon, la mise en application de cette réforme par la douane togolaise ne semble pas plaire aux acteurs indéclicats de la division des opérations douanières au PAL, dirigée par le Colonel Akaya Pguendelèwè Moïse.

Grincements de dents, frustrations, ce sont là les ressentiments des acteurs indéclicats égoïstes qui ne pensent qu'à remplir leur poche grâce à la corruption, au lieu de privilégier l'intérêt général.

C'est quoi VIDO? Pourquoi faut-il l'appliquer? Quel est son Impact sur l'économie du pays?

La VIDO est l'une des mesures phares de la douane

Togolaise, la VISITE A DOMICILE, c'est une disposition pour lutter contre la fraude douanière, réduire les coûts du contrôle, sécuriser les marchandises et lutter contre la corruption des agents de la douane.

La VIDO est sous la supervision du commandant MASSINA A. Max, cet inspecteur aguerré et formé dispose de 34 hommes et femmes de la douane.

L'objectif de la mise en application de VIDO est de désengorger le port pour avoir plus d'espace, accélérer la sortie des marchandises du port, rattraper les fraudes douanières et récupérer les



Moïse Akaya

recettes perdues.

Bref, la VIDO permet de constater les irrégularités ou infractions douanières, la rédaction du PV et amender les auteurs si possible. La VIDO n'est pas une nouvelle réforme, elle existait depuis, sa mise en application a permis de récupérer des centaines de millions de Francs CFA chaque mois.

Depuis son applicabilité le système douanier est verrouillé, les agents de la douane ou inspecteurs de douane indéclicats ont vu leur train de vie changer, ils n'arrivent plus à « manger ». Avec ce système le corrupteur et le corrompu n'ont aucune chance d'être en contact direct.

Contacté sur la question de la mise en application de la VIDO et les plaintes de certains de ces collaborateurs, (agents et inspecteurs de la douane) la réponse du Chef division des opérations Douanières de Lomé port Moïse Akaya a été celle ci,

« Les réformes mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de facilitation des échanges, de la réduction de leurs coûts et de la sécurisation des marchandises. Ceci a conduit les autorités à entamer de profondes réformes au niveau de la Division des opérations douanières du port. Le circuit douanier a été dématérialisé pour éviter tout contact avec les déclarants invités à envoyer leurs déclarations en ligne

et recevoir des inspecteurs vérificateurs la mainlevée. Toutes les visites physiques des marchandises devront se faire dans les installations de l'importateur. D'où le besoin d'ériger VIDO en section pour répondre aux exigences de la facilitation et de la sécurisation des recettes. Toute infraction constatée à l'issue du contrôle oblige à prendre des mesures pour contraindre l'importateur à libérer les créances de l'Etat. Ce n'est pas souvent tâche aisée.

Le volet concernant la plainte des collègues est justifié peut être par leur position réfractaire à la réforme mais heureusement que nous recevons l'appui de la hiérarchie pour remonter le moral de toute l'équipe à l'effet d'obtenir l'adhésion de tous à la politique de l'autorité qui voudrait que le port autonome de Lomé soit le hub logistique dans la sous région.

La Division de la lutte contre la fraude (BNIR) nous accompagne dans la mise en œuvre de la réforme et surtout la lutte contre la fraude. Elle veille et aide à lutter contre la fraude sous toutes ses formes et faire en sorte que tout ce qui pourrait nous échapper causant un préjudice à l'Etat soit récupéré. La collaboration est continue et doit se renforcer à travers des échanges d'informations. C'est ce qui se doit d'être fait », a clarifié le Colonel Akaya Moïse. ■

Dem

### Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

<p><b>01</b> <b>Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World</b></p> <p>Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.</p>	<p><b>03</b> <b>La mise en place du Cadre de Partenariat Privilegié : CPP</b></p> <p>Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.</p>
<p><b>02</b> <b>Le renforcement des mesures de sécurité et de sûreté</b></p> <p>Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.</p>	<p><b>04</b> <b>La réduction des coûts</b></p> <p>Suppression des frais d'escorte.</p>
<p><b>05</b> <b>La délivrance du certificat d'origine</b></p> <p>En moins d'une heure.</p>	

Office Togolais des Recettes - OTR    8201    www.otr.tg    FEDERER POLJE BATH

## L'entreprise KFB Groupe met fin à la polémique inutile liée à la qualité de ses tracteurs

Suite de la page 4

groupe KFB selon le propos de M. PAKA directeur de l'union des FNGPC des Plateaux et de Mme Samati Justine, directrice adjointe de la JCAT. Ces derniers ont également évoqué les conditions des sols qui ne leur sont pas favorables pour cause des souches d'arbres qui se retrouvent souvent sur les sols à labourer.

Aussi, ils ont évoqué un souci d'utilisation des tracteurs car certains conducteurs malgré la formation qui leur a été offerte gratuitement par KFB groupe, n'arrivent pas à maîtriser l'engin. Mais comme ils ont su le signaler, avec la promptitude de KFB Groupe qui est tout le temps à leur écoute, cette situation de panne a été vite maîtrisée.

Notons que ce sont ces quelques manquements qui ont servi de chou gras à des détracteurs qui estiment que ces tracteurs de marque Massey Ferguson n'étaient pas à la hauteur des attentes des paysans.

### Satisfaction donnée par les tracteurs Massey Ferguson

Selon M. PAKA, directeur de l'Union des FNGPC Plateaux, ils ont eu à leur niveau, six tracteurs du groupe KFB. Pour leurs travaux champêtres, il a fait ressortir cette note de satisfaction que leur procure l'utilisation de ces tracteurs pour leurs productions agricoles. De même que le directeur de l'union des FNGPC Plateaux, Mme Samati Justine, directrice

adjointe de la JCATa aussi exprimé toute sa satisfaction par rapport aux tracteurs de ce groupe.

Pour elle, grâce au MIFA, la JCAT a acquis quatre (4) tracteurs auprès de KFB Groupe. Et à ce jour, la JCAT a pu servir 600 groupements agricoles dans trois (3) préfectures. Ce qui a permis à la directrice d'assurer aux uns et aux autres que les machines de KFB groupe et leurs accessoires sont très solides et fonctionnent très bien et ne posent aucun grand problème.

Pour leur avoir donné une très grande satisfaction, elle a d'ailleurs envisagé y retourner auprès de KFB groupe si les moyens leur permettent d'acheter encore d'autres machines car, le besoin sur le terrain selon elle, reste énorme. Même son de cloche au niveau de Kpegoh Amen directeur de la société "Terre d'or" de Kpélé Guéba Kui qui estime

qu'en tant que mécanicien de formation, que c'est la meilleure marque de tracteur que leur a offert KFB groupe. Etant aussi bénéficiaire du programme MIFA, ce dernier s'est réjoui d'être avec un fournisseur comme KFB groupe. Car avec l'utilisation de cette machine sur le terrain, ils se sentent très à l'aise avec un gain de temps et en plus c'est économique. Par exemple, il a évoqué qu'avec 50 litres d'essence, cette machine peut labourer 20 hectares. Le moteur est sophistiqué. L'essentiel pour lui, c'est l'entretien et surtout le respect des consignes que les experts de KFB groupe leur ont données lors des formations de renforcement de capacités. Bien qu'il soit mécanicien de formation, il ne cesse de demander toujours des conseils auprès des experts de la société avant tout réglage de la machine. Cette

tournée a permis aux responsables de KFB groupe d'écouter et de constater de près les résultats que ces tracteurs donnent sur le terrain.

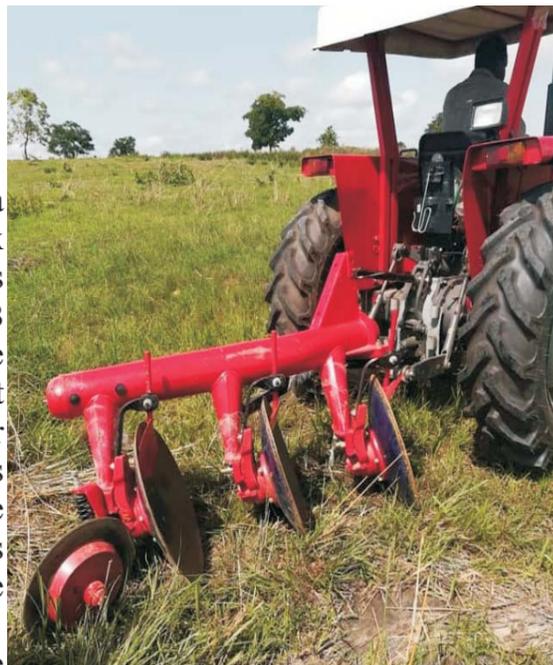
Comme de part et d'autre, quelques approches de solutions ont été données pour une amélioration des conditions de travail des uns et des autres.

### Approches de solutions

Comme solution, KFB groupe a promis qu'une formation se fera à l'endroit de tous les tractoristes et que des promoteurs bénéficieront des tracteurs et accessoires. C'est une formation qui se fera en partenariat avec l'INFA de Tové.

Aussi, dans presque toutes les régions du pays, KFB groupe promet

d'installer les points de service après vente afin que les acquéreurs des tracteurs soient plus proches des promoteurs. Il est également déconseillé que les tracteurs soient déployés sur les surfaces cultivables qui sont envahies par des gros arbres et sans un travail de dessouchage préalable. Au demeurant, KFB groupe ne compte pas s'arrêter là car vu l'ambition du gouvernement, ce groupe entend mettre à la disposition des jeunes promoteurs agricoles 100 kits. Ceci pour le bien-être de toute la population.





Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** .  
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensable pour une agriculture mécanisée. .

  
 Office Togolais des Recettes - OTR

## Projet de Répartition des dotations de 2.000.000.000 du FACT aux Communes

N°	REGIONS COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE	INDICE DE PAUVRETE	Dotation forfaitaire de base DFB	Dotation de péréquation (Part au prorata de la population) DP	Dotation de péréquation (Part au prorata de la superficie) DS	Dotation de péréquation (Part au prorata de l'indice de pauvreté) DIP	Dotation Globale DG = DFB+DP+DS+DIP
<b>Clés de répartition</b>									
					40%	20%	20%	20%	
<b>REGION DES SAVANES</b>									
1	CINKASSÉ 1	86 919	79	61	6 837 607	4 403 271	558 304	3 609 361	15 408 543
2	CINKASSÉ 2	58 798	205	61	6 837 607	2 978 683	1 448 763	3 609 361	14 874 414
3	TONE 1	176 605	438	65	6 837 607	8 946 677	3 095 406	3 846 040	22 725 730
4	TONE 2	40 975	208	65	6 837 607	2 075 780	1 469 965	3 846 040	14 229 392
5	TONE 3	50 838	271	65	6 837 607	2 575 438	1 915 194	3 846 040	15 174 279
6	TONE 4	58 176	280	65	6 837 607	2 947 137	1 978 799	3 846 040	15 609 582
7	KPENDJAL 1	47 384	754	70	6 837 607	2 400 436	5 328 622	4 141 889	18 708 554
8	KPENDJAL 2	28 674	624	70	6 837 607	1 452 592	4 409 894	4 141 889	16 841 983
9	KPENDJAL-OUEST 1	46 401	407	68	6 837 607	2 350 625	2 876 325	4 023 550	16 088 107
10	KPENDJAL-OUEST 2	58 742	371	68	6 837 607	2 975 806	2 621 908	4 023 550	16 458 870
11	OTI 1	49 914	541	52	6 837 607	2 528 616	3 823 322	3 076 832	16 266 376
12	OTI 2	61 285	986	52	6 837 607	3 104 649	6 968 198	3 076 832	19 987 286
13	OTI-SUD 1	85 840	1 459	77	6 837 607	4 348 590	10 310 954	4 556 078	26 053 229
14	OTI-SUD 2	33 992	909	77	6 837 607	1 722 013	6 424 028	4 556 078	19 539 727
15	TANDJOARE 1	72 072	446	66	6 837 607	3 651 129	3 151 943	3 905 210	17 545 889
16	TANDJOARE 2	64 243	496	66	6 837 607	3 254 524	3 505 300	3 905 210	17 502 642
<b>REGION DE LA KARA</b>									
17	KERAN 1	44 613	801	65	6 837 607	2 260 080	5 660 777	3 846 040	18 604 505
18	KERAN 2	43 010	752	65	6 837 607	2 178 833	5 314 488	3 846 040	18 176 968
19	KERAN 3	31 632	444	65	6 837 607	1 602 468	3 137 809	3 846 040	15 423 924
20	BASSAR 1	68 325	1 861	61	6 837 607	3 461 294	13 151 943	3 609 361	27 060 205
21	BASSAR 2	38 181	635	61	6 837 607	1 934 207	4 487 633	3 609 361	16 868 807
22	BASSAR 3	34 967	458	61	6 837 607	1 771 381	3 236 749	3 609 361	15 455 098
23	BASSAR 4	19 027	464	61	6 837 607	963 894	3 279 152	3 609 361	14 690 013
24	DANKPEN 1	65 078	859	68	6 837 607	3 296 808	6 070 671	4 023 550	20 228 636
25	DANKPEN 2	28 200	489	68	6 837 607	1 428 573	3 455 830	4 023 550	15 745 559
26	DANKPEN 3	63 426	1 167	68	6 837 607	3 213 126	8 247 350	4 023 550	22 321 632

26

N°	REGIONS COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE	INDICE DE PAUVRETE	Dotation forfaitaire de base DFB	Dotation de péréquation (Part au prorata de la population) DP	Dotation de péréquation (Part au prorata de la superficie) DS	Dotation de péréquation (Part au prorata de l'indice de pauvreté) DIP	Dotation Globale DG = DFB+DP+DS+DIP
56	EST-MONO 1	36 894	435	62	6 837 607	1 869 010	3 074 205	3 668 531	15 449 353
57	EST-MONO 2	98 238	1 793	62	6 837 607	4 976 648	12 671 378	3 668 531	28 154 164
58	EST-MONO 3	28 918	393	62	6 837 607	1 464 990	2 777 385	3 668 531	14 748 512
59	MOYEN-MONO 1	47 618	422	68	6 837 607	2 412 280	2 982 332	4 023 550	16 255 768
60	MOYEN-MONO 2	42 846	198	68	6 837 607	2 170 532	1 399 293	4 023 550	14 430 981
61	AGOU 1	70 685	572	58	6 837 607	3 580 840	4 042 403	3 431 851	17 892 701
62	AGOU 2	34 881	512	58	6 837 607	1 767 064	3 618 375	3 431 851	15 654 897
63	DANYI 1	30 439	105	58	6 837 607	1 542 030	742 049	3 437 768	12 559 455
64	DANYI 2	18 018	287	58	6 837 607	912 755	2 028 269	3 437 768	13 216 398
65	AKEBOU 1	49 090	518	69	6 837 607	2 486 885	3 660 777	4 082 719	17 067 989
66	AKEBOU 2	30 579	616	69	6 837 607	1 549 115	4 353 357	4 082 719	16 822 798
67	KPELLÉ 1	53 342	576	48	6 837 607	2 702 289	4 070 671	2 840 153	16 450 720
68	KPELLÉ 2	31 648	345	48	6 837 607	1 603 242	2 438 163	2 840 153	13 719 164
69	KLOTO 1	118 460	257	35	6 837 607	6 001 090	1 816 254	2 070 945	16 725 896
70	KLOTO 2	20 522	153	35	6 837 607	1 039 606	1 081 272	2 070 945	11 029 429
71	KLOTO 3	30 308	113	35	6 837 607	1 535 389	798 587	2 070 945	11 242 527
72	OGOU 1	126 916	388	54	6 837 607	6 429 462	2 742 049	3 195 172	19 204 290
73	OGOU 2	55 894	645	54	6 837 607	2 831 576	4 558 304	3 195 172	17 422 658
74	OGOU 3	46 794	451	54	6 837 607	2 370 549	3 187 279	3 195 172	15 590 607
75	OGOU 4	25 733	439	54	6 837 607	1 303 603	3 102 473	3 195 172	14 438 855
76	AMOU 1	23 727	213	64	6 837 607	1 201 989	1 505 300	3 786 870	13 331 766
77	AMOU 2	44 685	500	64	6 837 607	2 263 733	3 533 569	3 786 870	16 421 779
78	AMOU 3	64 645	1 075	64	6 837 607	3 274 891	7 597 173	3 786 870	21 496 542
79	WAWA 1	75 562	421	49	6 837 607	3 827 902	2 975 265	2 899 323	16 540 096
80	WAWA 2	23 618	364	49	6 837 607	1 196 454	2 572 438	2 899 323	13 505 822
81	WAWA 3	34 613	446	49	6 837 607	1 753 449	3 151 943	2 899 323	14 642 322
82	HAHO 1	114 190	1 014	60	6 837 607	5 784 800	7 166 078	3 550 191	23 338 676
83	HAHO 2	59 205	813	60	6 837 607	2 999 272	5 745 583	3 550 191	19 132 653
84	HAHO 3	55 814	592	60	6 837 607	2 827 480	4 183 746	3 550 191	17 399 023
85	HAHO 4	40 726	599	60	6 837 607	2 063 162	4 233 216	3 550 191	16 684 175
<b>REGION MARITIME</b>									
86	AVE 1	85 259	787	53	6 837 607	4 319 146	5 561 837	3 136 002	19 854 593
87	AVE 2	41 135	248	53	6 837 607	2 083 861	1 752 650	3 136 002	13 810 120

28

N°	REGIONS COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE	INDICE DE PAUVRETE	Dotation forfaitaire de base DFB	Dotation de péréquation (Part au prorata de la population) DP	Dotation de péréquation (Part au prorata de la superficie) DS	Dotation de péréquation (Part au prorata de l'indice de pauvreté) DIP	Dotation Globale DG = DFB+DP+DS+DIP
27	KOZAH 1	224 738	214	47	6 837 607	11 385 080	1 512 367	2 780 983	22 516 037
28	KOZAH 2	63 230	295	47	6 837 607	3 203 164	2 084 806	2 780 983	14 906 559
29	KOZAH 3	28 189	259	47	6 837 607	1 428 019	1 830 389	2 780 983	12 876 998
30	KOZAH 4	25 672	306	47	6 837 607	1 300 504	2 162 544	2 780 983	13 081 637
31	BINAH 1	63 887	420	59	6 837 607	3 236 482	2 968 198	3 491 021	16 533 308
32	BINAH 2	55 637	155	59	6 837 607	2 818 514	1 095 406	3 491 021	14 242 548
33	DOUFELGOU 1	56 205	549	61	6 837 607	2 847 294	3 879 859	3 609 361	17 174 120
34	DOUFELGOU 2	15 284	213	61	6 837 607	774 281	1 505 300	3 609 361	12 726 548
35	DOUFELGOU 3	27 981	384	61	6 837 607	1 417 504	2 713 781	3 609 361	14 578 252
36	ASSOLI 1	36 776	472	57	6 837 607	1 863 033	3 335 689	3 372 681	15 409 010
37	ASSOLI 2	9 870	244	57	6 837 607	499 989	1 724 382	3 372 681	12 434 659
38	ASSOLI 3	14 934	207	57	6 837 607	756 570	1 462 898	3 372 681	12 429 756
<b>REGION CENTRALE</b>									
39	TCHAOUDJO 1	168 623	1 052	53	6 837 607	8 542 324	7 434 629	3 136 002	25 950 562
40	TCHAOUDJO 2	26 943	465	53	6 837 607	1 364 926	3 286 219	3 136 002	14 624 753
41	TCHAOUDJO 3	16 715	466	53	6 837 607	846 783	3 293 286	3 136 002	14 113 678
42	TCHAOUDJO 4	14 882	387	53	6 837 607	753 914	2 734 982	3 136 002	13 462 505
43	SOTOUBOUA 1	58 042	796	62	6 837 607	2 940 385	5 625 442	3 668 531	19 071 964
44	SOTOUBOUA 2	72 579	1 637	62	6 837 607	3 676 809	11 568 905	3 668 531	25 751 851
45	SOTOUBOUA 3	33 468	678	62	6 837 607	1 695 448	4 791 519	3 668 531	16 993 104
46	MÓ 1	25 471	865	62	6 837 607	1 290 320	6 113 074	3 668 531	17 909 532
47	MÓ 2	24 699	377	62	6 837 607	1 251 246	2 664 311	3 668 531	14 421 695
48	TCHAMBA 1	87 487	1 187	61	6 837 607	4 432 051	8 388 693	3 609 361	23 267 711
49	TCHAMBA 2	56 723	828	61	6 837 607	2 873 527	5 851 590	3 609 361	19 172 085
50	TCHAMBA 3	50 124	1 147	61	6 837 607	2 539 242	8 106 007	3 609 361	21 092 216
51	BLITTA 1	73 875	714	67	6 837 607	3 742 448	5 045 936	3 964 380	19 590 371
52	BLITTA 2	50 316	808	67	6 837 607	2 548 983	5 710 247	3 964 380	19 061 217
53	BLITTA 3	48 583	1 569	67	6 837 607	2 461 205	11 088 339	3 964 380	24 351 531
<b>REGION DES PLATEAUX</b>									
54	ANIE 1	95 576	599	65	6 837 607	4 841 827	4 233 216	3 846 040	19 758 690
55	ANIE 2	76 462	1 365	65	6 837 607	3 873 506	9 646 643	3 846 040	24 203 796

27

N°	REGIONS COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE	INDICE DE PAUVRETE	Dotation forfaitaire de base DFB	Dotation de péréquation (Part au prorata de la population) DP	Dotation de péréquation (Part au prorata de la superficie) DS	Dotation de péréquation (Part au prorata de l'indice de pauvreté) DIP	Dotation Globale DG = DFB+DP+DS+DIP
88	BAS-MONO 1	41 093	218	64	6 837 607	2 081 758	1 540 636	3 786 870	14 246 871
89	BAS-MONO 2	31 438	108	64	6 837 607	1 592 616	763 251	3 786 870	12 980 344
90	YOTO 1	69 861	422	64	6 837 607	3 539 110	2 982 332	3 786 870	17 145 919
91	YOTO 2	53 074	417	64	6 837 607	2 688 674	2 946 996	3 786 870	16 260 148
92	YOTO 3	54 295	407	64	6 837 607	2 750 550	2 876 325	3 786 870	16 251 352
93	VO 1	77 585	221	61	6 837 607	3 930 401			



# Togocel LEGEND<sup>+</sup>

## PETIT MAIS COSTAUD



À **8000** FCFA seulement

**+800** FCFA de crédit de communication gratuite



Double SIM



Radio FM,  
MP3 MP4



Slot microSD  
jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valide 1 jour). Pack et téléphone en vente en agence Togocom dans la limite des stocks disponibles.